

Les Bois, le 3 novembre 2003

Avis officiel No 17/2003

Structure d'accueil pour enfants aux Bois

Fin mars 2003, vous receviez l'avis officiel No 4/2003 de la commune qui présentait le groupe de travail, mandaté par le Conseil communal et chargé d'étudier un projet de structure d'accueil aux Bois. Le questionnaire qui suivait et auquel vous étiez appelés à répondre afin d'évaluer les besoins réels de la population a été dépouillé.

Des quelques quarante questionnaires retournés à l'Administration communale, il en ressort les points suivants :

- * deux tiers des personnes interrogées souhaitent bénéficier d'une structure d'accueil dans la localité à raison de deux à trois demi-journées par semaine pour la majorité d'entre elles ;
- * la plus forte demande concerne les enfants de deux à cinq ans ;
- * Les types de structures d'accueil qui sont majoritairement plébiscitées sont la crèche-garderie et la halte jeux.

Fort de ce constat, une première rencontre avec le Service de l'Action Sociale du Canton du Jura a permis de clarifier le projet dans le but de le rendre applicable au cadre de référence pour nouvelle structure à caractère social.

« L'Ordonnance concernant les institutions sociales », arrêtée par le Gouvernement de la République et Canton du Jura le 30 avril 2002, règle l'autorisation de toutes les institutions sociales qui souhaitent bénéficier d'un financement admis à la répartition des charges et en fixe le cadre.

Différentes dispositions, notamment la reconnaissance d'utilité publique, sont à respecter pour avoir droit aux subventions cantonales et/ou fédérales.

Ainsi, dans le cadre du projet de la commune des Bois, la structure d'accueil retenue est nommée jardin d'enfants ; il sera possible d'y accueillir un maximum de douze enfants trois demi-journées par semaine. L'objectif du groupe de travail étant de démarrer avec un projet raisonnable et de qualité, la structure ainsi définie est appelée à évoluer en fonction de la demande.

Cependant, si l'étude de présentation du projet, des statuts et du financement avance à grands pas, nos divers contacts pour trouver un local sont, pour l'heure, restés infructueux. Dès lors, l'avancement du projet s'en trouve retardé et c'est sa faisabilité même qui est menacée.

L'idée du groupe de travail n'allant pas dans le sens de l'implantation d'une nouvelle construction pour l'installation du jardin d'enfants, nous nous permettons de lancer un appel à la population des Bois pour nous aider dans la recherche d'un local.

Nous prions donc les propriétaires de maisons, appartements, locaux industriels disponibles, susceptibles d'être affectés à l'exploitation du jardin d'enfants de s'annoncer à l'Administration communale des Bois, tél. 032/961.12.37.

Le groupe de travail vous remercie déjà de votre collaboration et espère vraiment pouvoir mener à bien son projet et offrir ainsi aux parents des Bois cet espace de vie souhaité pour la prise en charge ponctuelle de leurs enfants.

CONSEIL COMMUNAL LES BOIS